

LABEL ÉCO-DÉFIS

RELEVEZ DES DÉFIS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Déjà 254 entreprises normandes labellisées Éco-Défis ! Pourquoi pas vous ?

Cette opération a pour objectif de valoriser vos démarches et vos pratiques environnementales en vous invitant à relever au moins 3 défis parmi une liste de plus de 40 actions sur les 7 thématiques suivantes :

Déchets



Eau



Emballages



Energie



Mobilité



Produits



Sociétal et durable



Les objectifs

- Valoriser vos bonnes pratiques environnementales.
- Maîtriser vos coûts.

Les étapes

- 1. Entretien :** Je rencontre un conseiller de ma CMA pour faire le point sur mes pratiques environnementales autour de 7 thématiques.
- 2. Diagnostic :** Je fais un état des lieux de ma situation avec mon conseiller CMA qui me propose des axes d'améliorations pour relever au moins 3 Éco-Défis.
- 3. Accompagnement :** Au bout de 4 à 6 mois, avec l'accompagnement de mon conseiller CMA, je prouve que mes Éco-Défis ont été relevés.
- 4. Labellisation :** Je reçois le label Éco-Défis et je profite ainsi d'une promotion et valorisation de mon engagement environnemental.

Les +

- Bénéficier de la notoriété d'un label national : mise à disposition d'un kit de communication.
- Aide au montage de votre dossier.

Les territoires concernés

- Collectivités en Seine-Maritime
- Collectivités dans l'Orne

Les entreprises concernées

Toute entreprise immatriculée à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, selon les territoires.

Le coût

L'accompagnement est entièrement pris en charge par votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la collectivité partenaire.

En partenariat avec :



Pour en profiter, contactez votre conseiller CMA Normandie :

ORNE

Pauline RADIGUE - 06 12 48 61 57
Stéphane PASSAYS - 06 66 97 84 54

SEINE-MARITIME

Bruno LEMIERE - 06 34 91 17 60
Killian GOUBERT - 06 17 63 42 91
Valérie DUVAL - 06 17 63 94 42
Théo DUVAL - 06 58 68 58 36